

## Appel public pour le recrutement d'un agent bachelier en architecture ou bachelier en construction

---

LIEGE ZONE 2 IILE-SRI (Zone de secours de Liège) recherche :

### **Un agent bachelier en architecture ou bachelier en construction pour le service prévention :**

B1, M/F, temps plein, contractuel

#### **Conditions d'admissibilité :**

- Etre détenteur d'un diplôme de baccalauréat en architecture ou en construction.
- Posséder le permis de conduire B.

#### **Fonction de l'agent au sein du service prévention :**

Il instruit les demandes d'autorisations en matière d'urbanisme et rend un avis en regard des règles applicables dans le domaine de la prévention de l'incendie.

Il procède à la vérification de la conformité des constructions et aménagements suivant la législation en vigueur en matière de prévention de l'incendie sur base de la délégation mise en place au sein du département prévention.

#### **Ses autres tâches consisteront en:**

- Lecture et analyse des différents types de plans et documents d'urbanisme.
- Appréhender un projet sur le terrain.
- Lancer les consultations et synthétiser les avis des experts.
- Vérifier la conformité des demandes et déclarations d'urbanisme.
- Prendre contact avec les personnes encadrant le projet (architecte, SIPPT,...).
- Rédiger un rapport et rendre un avis motivé.
- Donner des conseils en matière de prévention de l'incendie.
- Repérer les situations ou espaces à risques.
- Constater et rendre compte des infractions.
- Vérifier la conformité des constructions et aménagements.
- Rendre un avis sur le renouvellement d'autorisations après la visite de l'immeuble visé.

- Manifestation publique : élaborer un dossier de prévention de l'incendie à respecter par l'organisateur d'une manifestation publique.
- Vérifier la mise en place des recommandations formulées dans le dossier.
- Suivre les formations préconisées par sa hiérarchie.
- Relations internes et externes.
- Veiller à la diffusion et à l'échange d'information en interne.
- Collaborer avec les autres services et intervenant-e-s concerné-e-s en matière de prévention de l'incendie et assurer la relation avec les personnes et publics concernés.
- Expliquer le cadre réglementaire et les procédures.
- Ecouter et conseiller les demandeurs sur la faisabilité du projet, les démarches à suivre, les documents nécessaires à l'instruction de leur demande.

### **Ressources mobilisables de la fonction dont le candidat doit se prévaloir :**

- Maîtrise technique générale.
- Lecture de plan.
- Bonne représentation dans l'espace.
- Expression orale.
- Expression écrite.
- Connaissances informatiques de base.

De plus,

- Vous avez la capacité d'analyse et de synthèse.
- Vous avez confiance en vous.
- Vous avez la capacité d'agir avec fermeté.
- Vous vous impliquez personnellement.
- Vous avez l'esprit d'ouverture et vous êtes flexible.
- Vous savez planifier et vous avez le sens de l'organisation.
- Vous avez la faculté de mémorisation visuelle.
- Vous avez une écoute active et une bonne communication.
- Vous avez l'éthique du service au public.
- Vous avez l'auto-évaluation et l'apprentissage permanent.
- Vous avez le respect des normes et des procédures.

## **Localisation :**

Le siège central du service prévention se situe à :

**4040 HERSTAL rue Basse Campagne**

## **Contrat :**

- Travail de 38h/semaine.
- Engagement sous un contrat à durée déterminée qui sera suivi d'un contrat à durée indéterminée si l'agent donne satisfaction.
- Barème RGB, échelle B1.
- Octroi d'un chèque-repas de 7€ par jour presté.

## **Modalités d'introduction des candidatures :**

Envoyer par e-mail ([emploi@iile.be](mailto:emploi@iile.be)) ou par courrier ([rue Ransonnet 5 à 4020 Liège](#)), pour le **15 juillet 2019** au plus tard, votre CV, lettre de motivation ainsi que les documents suivants à joindre obligatoirement :

- 1) Certificat de nationalité.
- 2) Extrait de casier judiciaire (modèle 1) délivré après le 15 avril 2019.
- 3) Ecrit attestant que vous êtes en règle avec les lois sur la milice (si vous êtes né avant le 01/01/1976).
- 4) Copie certifiée conforme à l'original du diplôme requis.

## **Epreuves de sélection :**

- Une épreuve écrite éliminatoire.
- Une épreuve orale éliminatoire pour les candidats ayant réussi l'examen écrit.